



Mémoire sur la découvrabilité des produits culturels québécois et la promotion du contenu francophone

PRÉSENTÉ PAR

Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec

Dodji Koffi, Laurence Labrosse-Heroux, Jean-Michel Lépine

Dépôt du mémoire le 8 juillet 2024

www.acrea.ca

info@acrea.ca

Table des matières

<u>Introduction</u>	4
<u>Objectifs du cadre légal de la découvrabilité</u>	4
Promotion de la culture francophone québécoise	5
Élargissement de la visibilité	5
Valorisation des créateurs	5
Protection et préservation de la langue française	6
Cadres réglementaires renforcés	6
Soutien linguistique	6
Soutien à la création et à la diffusion des œuvres culturelles locales	6
Subventions et aides financières	6
Infrastructures et plateformes	6
Accès et découvrabilité	7
Amélioration des algorithmes	7
Éducation et sensibilisation	7
<u>Secteurs d'Activité Concernés en matière de découvrabilité</u>	7
Baladodiffusions	8
Webséries:	8
Types de contenus	8
Entreprises visées	8
<u>Propositions de politiques et cadre légal</u>	8
Maître d'oeuvre :	8
Le commissaire à la langue française	8
Utilisation des ressources existantes	9
Dépolitisation du débat:	9
Surveillance, régulation, et contrôle:	9
Approche de collaboration et de séduction	9
<u>Mesures de soutien et de protection</u>	10
Collaboration avec les plateformes de diffusion	10
Campagnes de sensibilisation	10
Éviter l'excès de réglementation	10
<u>Mise en application</u>	10

Accord avec la proposition de quotas et de recommandations	10
Désaccord avec les mesures punitives	11
Obligations en matière de découvrabilité à prioriser	11
Incitatifs fiscaux et subventions	11
Quotas adaptatifs	11
Obligations à écarter	11
Mesures rigides ou punitives	11
<u>Propositions complémentaires</u>	12
Obligations liées au partage de renseignements non personnels:	12
Format et fréquence du partage des informations	12
Autres obligations à envisager	12
Audit et évaluation	12
Mesures incitatives pour la transparence:	12
<u>Notion de droit culturel et position de l'ACRÉA</u>	13
<u>Propositions complémentaires de l'ACRÉA au gouvernement du Québec</u>	13
Éducation et développement des créateurs	14
Formation à l'utilisation des réseaux sociaux	14
Inclusion et diversité générationnelle	14
Représentation de toutes les générations	14
Recherche et analyse des tendances	14
Études sur la consommation des contenus	14
Collaboration avec les plateformes numériques	14
Développement de modèles de rémunération	15
Reconnaissance de la création de contenu	15
Valorisation de la création de contenu	15
<u>Conclusion</u>	16

Introduction

À l'ère du numérique, la culture québécoise fait face à de multiples défis, notamment la préservation de son identité unique et la promotion de sa langue dans un océan de contenu mondialisé. L'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec (ACRÉA) reconnaît l'importance cruciale de ces enjeux et propose par ce mémoire de réfléchir aux moyens législatifs et politiques permettant de renforcer la découvrabilité des produits culturels québécois ainsi que la promotion du contenu francophone. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où la langue française, bien que prédominante au Québec, est constamment influencée et défiée par la dominance de l'anglais sur les plateformes numériques et dans les médias globaux.

L'objectif de ce mémoire est de mettre en lumière les principaux objectifs que devrait poursuivre le cadre légal en matière de découvrabilité des contenus culturels. Ce cadre devrait viser la promotion de la culture, la protection et la préservation de la langue française, et le soutien à la création culturelle locale. À travers ce document, l'ACRÉA souhaite également proposer des solutions concrètes pour répondre aux besoins des créateurs de contenu québécois et garantir que les citoyens québécois et les francophones puissent se reconnaître et s'identifier au contenu culturel qui leur est proposé.

Ce mémoire se veut un plaidoyer pour une approche intégrée et innovante qui prend en compte les spécificités de notre écosystème culturel et les défis posés par le numérique. En abordant des secteurs variés tels que le cinéma, la musique, la littérature, les baladodiffusions et les plateformes numériques, l'ACRÉA souligne l'urgence de développer des politiques adaptatives qui non seulement protègent, mais aussi valorisent le patrimoine culturel québécois dans toutes ses formes.

Ainsi, ce mémoire entend contribuer au débat sur la nécessité d'un cadre légal dynamique et réflexif, capable de s'adapter aux évolutions technologiques tout en ancrant fermement la culture québécoise dans le paysage numérique mondial.

Objectifs du cadre légal de la découvrabilité

L'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec (ACRÉA) joue un rôle essentiel dans la défense des intérêts des créateurs de contenu numérique francophone, entre autres en regroupant toutes les parties prenantes qui évoluent à travers la création de contenu (créateur/créatrice, agent, gestionnaire de médias sociaux, etc.).

Dans cette optique, l'établissement d'un cadre légal adéquat pour la promotion et la protection de la culture francophone québécoise est crucial. Ce cadre doit viser plusieurs objectifs clés pour soutenir efficacement le développement et la visibilité de la culture locale dans l'espace numérique. Ces objectifs peuvent être articulés comme suit.

Promotion de la culture francophone québécoise

Élargissement de la visibilité

Assurer que les contenus culturels francophones québécois bénéficient d'une grande visibilité sur toutes les plateformes numériques, tant locales qu'internationales. Cela pourrait être réalisé par des partenariats stratégiques avec des plateformes de diffusion en ligne et des réseaux sociaux pour mettre en avant ces contenus.

En effet, les statistiques de consommation de contenu francophone ne sont pas du tout les mêmes d'une plateforme à l'autre: Il faut d'abord distinguer les plateformes de création de contenu (telles que Tiktok, Youtube, Instagram, etc.) des plateformes de *streaming* (telles que Amazon Prime, Netflix, Spotify, etc.). Dans ce mémoire, notre association se concentrera exclusivement sur les plateformes de création de contenu où les seules exigences pour les créateurs de contenu francophone sont de posséder un compte, sans autres barrières.

Les plateformes de création de contenu ont pour objectif de montrer à l'utilisateur ce qu'il consomme. Plus les Québécois et Québécoises consomment de contenu francophone local, plus ils s'en font proposer. Qu'en est-il de cette consommation? Pour prendre Tiktok en exemple, 87% des Québécois et Québécoises consomment du contenu en français sur TikTok¹. Cette donnée nous révèle que la culture québécoise est bien présente, mais qu'elle a simplement migré vers de nouveaux canaux de diffusion.

L'une des meilleures façons d'aider à l'émancipation de la culture québécoise sur le web consiste donc à investir auprès des créateurs québécois directement.

C'est en formant tous les créateurs et créatrices de contenu (artiste, humoriste, professionnel(le) de la santé, etc.) sur l'utilisation de ces plateformes que le contenu francophone grandira et continuera son essor.

Valorisation des créateurs

Mettre en valeur la création de contenu québécois en rassemblant tous les acteurs de la culture québécoise en groupes qui promeuvent leur travail. Cela passe évidemment par une reconnaissance officielle de la création de contenu en tant qu'acteur majeur dans la promotion de la culture québécoise, étape majeure qui faciliterait les liens entre cette industrie et les différents organismes culturels. De même en serait-il de la reconnaissance de la profession de créateur/ créatrice de contenu comme un métier.

¹ Tiré du *Unlocking the French-Speaking Community* research, Tiktok 2023

Protection et préservation de la langue française

Cadres réglementaires renforcés

Nous avons tous pour objectif de protéger la culture québécoise francophone mais nous ne pensons pas que la solution se retrouve dans la législation. Au contraire, il faut travailler en partenariat avec les différents joueurs de l'industrie pour augmenter l'essor de la création de contenu.

Plus il y a de créateurs/ créatrices de contenu, plus la qualité de ce contenu s'améliorera. C'est la loi de l'offre et de la demande.

Soutien linguistique

Offrir des ressources et des outils pour aider les créateurs à produire du contenu de qualité en français, et maintenir l'excellence linguistique comme un marqueur de qualité et d'authenticité culturelles. Cela passe par des programmes de formation crédibles reconnus.

Soutien à la création et à la diffusion des œuvres culturelles locales

Subventions et aides financières

Proposer des subventions spécifiques pour les projets culturels de création numérique qui promeuvent la culture et la langue françaises. Ces subventions pourraient être destinées à la production de séries web, de baladodiffusions et d'autres formes de contenu numérique et les former sur les nouveaux canaux de diffusion. Cela pourrait aider à l'essor de la représentativité de tous les domaines dans la création de contenu (artistique, cinématographique, scientifique, etc)

Soutenir financièrement les différents organismes culturels et associations existantes en lien avec la création de contenu francophone local.

Infrastructures et plateformes

Utiliser les infrastructures existantes pour promouvoir la création de contenu francophone.

Accès et découvrabilité

Amélioration des algorithmes

Investir directement des ressources auprès des créateurs de contenu pour en augmenter le nombre et corollairement contribuer à la qualité du contenu produit de sorte qu'au final, il y ait une augmentation

de la proportion du contenu francophone local consommé. En somme, plus les gens en consomment, plus il s'en feront proposer.

C'est un fait connu que l'essor des plateformes passe par les créateurs de contenu francophones au Québec.²

Éducation et sensibilisation

Éduquer le public sur l'importance de consommer du contenu local et en français, et développer des campagnes de sensibilisation qui mettent en lumière la richesse de la culture francophone québécoise.

En résumé, le cadre légal proposé par l'ACRÉA doit non seulement chercher à protéger et promouvoir la culture francophone québécoise dans l'espace numérique, mais aussi soutenir activement les créateurs et les autres milieux oeuvrant dans les secteurs culturels en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour innover et rayonner tant sur le plan local qu'international. Ces mesures aideront à assurer une présence significative et durable de la culture francophone québécoise dans le paysage culturel numérique.

Secteurs d'Activité Concernés en matière de découvrabilité

L'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec (ACRÉA) plaide en faveur d'une politique ouverte et non restrictive en matière de découvrabilité des produits culturels. Notre position vise à intégrer pleinement la culture du numérique dans la définition traditionnelle de la culture et à encourager le gouvernement à se positionner en tant que facilitateur, en éliminant les barrières qui limitent la diffusion et l'accès au contenu culturel. Nous estimons que ce positionnement n'a pas encore été défini par le gouvernement du Québec. L'ACRÉA ne se positionnera pas par rapport aux secteurs d'activités existants s'ils ne concernent pas le web. Voici ceux qui touchent directement à la création de contenu.

Baladodiffusions

Production et distribution

La popularité croissante des baladodiffusions francophones via les réseaux sociaux représente une avenue majeure pour le contenu audio en français, nécessitant un soutien accru pour la production de contenu local et original.

²

<https://www.lapresse.ca/xtra/2022-01-30/youtube/l-effet-youtube-les-createurs-d-ici-rayonnent-partout-dans-le-monde.php>

Webséries

Production et distribution: Les webséries permettent de traiter d'un sujet spécifique en plusieurs épisodes. C'est le format idéal pour découvrir différents secteurs de la culture québécoise.

Types de contenus

Contenus québécois

Ceux-ci doivent être activement promus pour préserver l'identité culturelle du Québec et encourager la production locale dans tous les médias.

Entreprises visées

Pour l'ACRÉA, une politique de découvrabilité culturelle efficace devrait reposer sur un partenariat actif entre le gouvernement, les créateurs de contenu et les plateformes de distribution afin de créer un écosystème dynamique qui favorise l'émergence et la pérennité de la culture francophone dans le numérique. En agissant comme facilitateur plutôt que comme régulateur restrictif, le gouvernement peut jouer un rôle déterminant dans la promotion de la diversité culturelle et dans l'accès élargi à des contenus de qualité en français.

Propositions de politiques et cadre légal

Mise en application d'une politique de découvrabilité des contenus culturels

Maître d'oeuvre

Le commissaire à la langue française

Dans le contexte de la mise en œuvre de politiques visant à améliorer la découvrabilité des contenus culturels francophones, l'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec (ACRÉA) propose que le Commissaire à la langue française assume le rôle de maître d'œuvre de ce projet. Cette approche présente plusieurs avantages significatifs.

Utilisation des ressources existantes:

En confiant cette responsabilité à une organisation déjà établie, on optimise l'utilisation des ressources humaines et financières existantes. Cela permet d'éviter les coûts supplémentaires liés à la création

d'une nouvelle structure administrative et garantit une mise en œuvre plus rapide et efficace des politiques de découvrabilité.³

Dépolitisation du débat

Placer le Commissaire à la langue française au cœur de cette initiative contribuerait à dépolitiser les discussions autour de la découvrabilité. En tant qu'entité régulatrice reconnue et respectée, le Commissaire pourrait naviguer plus aisément dans les débats culturels et linguistiques sans susciter de controverses partisans, ce qui renforcerait l'acceptation et la légitimation des mesures adoptées.⁴ Nous suggérons au Commissaire de consulter des associations telle l'ACRÉA pour déterminer le cadre restrictif à ce niveau.

Surveillance, régulation, et contrôle

Le Commissaire à la langue française, doté des pouvoirs de surveillance et de régulation, pourrait efficacement superviser l'application des normes et des directives en matière de découvrabilité. Cette responsabilité inclut l'évaluation de la conformité des plateformes et des diffuseurs de contenu aux exigences légales et réglementaires, assurant ainsi que les objectifs de promotion de la langue française et de la culture francophone soient atteints.

Approche de collaboration et de séduction

Pour que le Commissaire à la langue française réussisse dans ce rôle sans compromettre les objectifs de découvrabilité par un excès de zèle réglementaire, une approche équilibrée de collaboration et de séduction doit être adoptée.

3

<https://www.mckinsey.com/industries/public-sector/our-insights/improving-performance-at-state-owned-enterprises>

⁴ *Journal of Management and Governance* delves into corporate governance issues within listed and private companies, government-controlled and non-profit organizations.

Mesures de soutien et de protection

Collaboration avec les plateformes de diffusion

Établir des partenariats stratégiques avec les principales plateformes numériques et les créateurs de contenu pour encourager volontairement l'inclusion de contenus francophones. Cela pourrait inclure des incitatifs comme des avantages fiscaux, des subventions, ou des reconnaissances spéciales pour les plateformes qui mettent efficacement de l'avant le contenu francophone.

Campagnes de sensibilisation

Lancer des campagnes de sensibilisation pour valoriser la consommation de contenu en français auprès du public. Ces initiatives devraient mettre en lumière la richesse et la diversité de la culture francophone, rendant le contenu francophone plus attrayant pour les audiences générales.

Éviter l'excès de réglementation

Veiller à ce que les interventions réglementaires ne soient pas perçues comme intrusives ou excessives, ce qui pourrait décourager les créateurs et les distributeurs de contenu. L'objectif est de favoriser un environnement où la régulation soutient la créativité et l'innovation tout en promouvant la langue française.

En somme, le Commissaire à la langue française, agissant comme un catalyseur de la découvrabilité des contenus culturels francophones, devrait prioriser une méthode qui combine efficacement régulation, incitation, et collaboration. Cette stratégie garantira non seulement la promotion de la langue française mais également le dynamisme et l'accessibilité de la culture francophone dans l'espace numérique.

Mise en application

L'ACRÉA reconnaît l'importance de promouvoir et de préserver la diversité culturelle et linguistique à travers des politiques adaptées aux réalités du numérique. Nous soutenons des mesures qui encouragent la production et la diffusion de contenus culturels francophones, tout en tenant compte de la liberté de choix des consommateurs et de la dynamique du marché.

Accord avec la proposition de quotas et de recommandations

Nous sommes défavorables à l'adoption de quotas imposés aux plateformes numériques, d'abord parce que le problème n'existe pas, la réalité de Spotify étant à des lieues de celle de Tiktok. En second lieu, il y

a bien d'autres moyens de maintenir la consommation de contenu francophone sur ses plateformes. Enfin, imposer des quotas veut dire changer un algorithme, ce qui est fort ardu à réaliser puisque c'est souvent géré mondialement.

Désaccord avec les mesures punitives

L'ACRÉA désapprouve les approches punitives qui pourraient imposer des sanctions aux plateformes ne respectant pas les quotas. De telles mesures pourraient décourager l'innovation et la participation au marché francophone plutôt que de la favoriser. Nous prôtons des stratégies qui renforcent les incitations plutôt que le recours à la coercition.

Obligations en matière de découvrabilité à prioriser

Incitatifs fiscaux et subventions

Nous recommandons de prioriser les incitatifs fiscaux pour les créateurs et les diffuseurs de contenu francophone. Ces incitatifs offrent un soutien direct à la production et à la diffusion tout en encourageant l'investissement dans la qualité et la diversité des contenus culturels.

Quotas adaptatifs:

Nous recommandons d'abord de favoriser le dialogue avec les plateformes avant d'en arriver là.

Obligations à écarter

Mesures rigides ou punitives

Les politiques trop rigides ou qui incluent des éléments punitifs doivent être évitées. Elles risquent de devenir rapidement obsolètes et peuvent avoir un impact négatif sur le dynamisme du secteur culturel numérique.

En conclusion, l'ACRÉA plaide pour un cadre légal qui favorise un environnement propice à la croissance et à l'innovation dans le domaine des contenus culturels numériques francophones. Nous croyons fermement que des politiques bien conçues, centrées sur l'incitation et l'adaptabilité, peuvent considérablement améliorer la découvrabilité des contenus francophones tout en respectant l'équilibre nécessaire entre promotion culturelle et liberté de marché.

Propositions complémentaires

L'ACRÉA reconnaît l'importance de la transparence et du partage d'informations pour évaluer l'efficacité des politiques de découvrabilité des contenus culturels. Dans le contexte de la compétitivité de la société québécoise, il est essentiel que les données partagées soient protégées et anonymisées pour respecter la vie privée des utilisateurs tout en fournissant des aperçus pertinents sur la performance des contenus culturels.

Obligations liées au partage de renseignements non personnels

Nous souhaitons consulter les différents acteurs du milieu de la création de contenu avant de se positionner sur ce sujet.

Format et fréquence du partage des informations

Les données devraient être partagées sous forme de rapports périodiques qui permettent de suivre les progrès et d'ajuster les politiques, si nécessaire. Ces rapports doivent être structurés de manière à garantir que toutes les informations restent anonymes, sans risque d'identifier des individus spécifiques.

Autres obligations à envisager

Audit et évaluation

Il pourrait être judicieux de prévoir des audits réguliers par des tiers indépendants pour évaluer l'exactitude des données fournies et l'efficacité des politiques de découvrabilité.

Mesures incitatives pour la transparence

Proposer des incitatifs pour les entreprises qui démontrent un haut niveau de transparence et d'engagement envers la promotion du contenu culturel francophone.

En intégrant ces obligations dans le cadre légal, non seulement nous favorisons un environnement de transparence et de responsabilité, mais nous aidons également à assurer que les politiques de découvrabilité atteignent leur objectif de soutenir et de promouvoir la culture francophone de manière efficace et mesurable. Cette approche renforce l'écosystème culturel numérique tout en soutenant la compétitivité de la société québécoise dans le paysage numérique global.

Notion de droit culturel et position de l'ACRÉA

La notion de droit culturel selon l'ACREA pourrait être définie en intégrant les éléments suivants pour soutenir la découvrabilité des produits culturels francophones :

- Accessibilité Linguistique : Assurer l'accès continu et élargi à des contenus en français sur diverses plateformes, permettant ainsi à tous les utilisateurs de découvrir et d'interagir avec la culture francophone.
- Soutien à la Création : Mettre en place des politiques et des programmes qui encouragent activement la production de contenus francophones de qualité, en fournissant des ressources, des formations, et des incitations financières aux créateurs.
- Diversité des Expressions Culturelles : Promouvoir une représentation équitable des différentes communautés francophones, y compris les minorités et les peuples autochtones, afin de refléter toute la richesse de la francophonie dans le contenu disponible.
- Éducation et Sensibilisation : Implémenter des initiatives éducatives visant à élever la compréhension de la valeur de la culture francophone et à développer les compétences critiques nécessaires pour naviguer dans un paysage médiatique complexe et diversifié.

L'ACREA trouve cette définition de droit culturel intéressante et pertinente, mais elle exprime des inquiétudes concernant l'application pratique de ces principes, en particulier en ce qui concerne ses membres qui sont des créateurs de contenu. L'association s'inquiète de la charge potentielle que ces obligations pourraient imposer aux créateurs, notamment en termes de conformité réglementaire et de pression financière. Elle souhaite donc que toute mise en œuvre de cette notion de droit culturel soit accompagnée de mesures de soutien adaptées pour assurer que les créateurs puissent répondre aux exigences sans compromettre leur viabilité économique ou leur créativité si le gouvernement décide d'aller de l'avant avec cette mesure.

Propositions complémentaires de l'ACRÉA au gouvernement du

Québec

Dans sa démarche visant à enrichir et valoriser la culture québécoise dans le paysage numérique moderne, l'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec (ACRÉA) formule plusieurs propositions complémentaires. Ces propositions visent à éduquer, développer, et outiller les créateurs de contenu afin d'améliorer la qualité et la portée de leur production culturelle.

Éducation et développement des créateurs

Formation à l'utilisation des réseaux sociaux

Cible

Créateurs de contenu, artistes, comédien(ne)s, musicien(ne)s, et autres acteurs du milieu culturel.

Objectif

Fournir les compétences nécessaires pour optimiser l'utilisation des réseaux sociaux, fait crucial pour la promotion et la distribution de leur travail. Cela inclut des stratégies de marketing numérique, la gestion de la présence en ligne, et l'engagement avec les auditoires.

Exemple : Les humoristes pourraient bénéficier spécifiquement de formations sur la manière de capter et de maintenir l'intérêt du public en ligne, fait crucial pour le succès des sketches et performances diffusées sur des plateformes comme YouTube ou Instagram.

Inclusion et diversité générationnelle

Représentation de toutes les générations

Assurer que les organisations culturelles reflètent la diversité d'âge de la société québécoise, de manière à ce que chaque génération trouve sa voie et contribue à la richesse culturelle de la province.

Recherche et analyse des tendances

Études sur la consommation des contenus

Produire des études régulières et détaillées par plateforme pour analyser comment différentes démographies interagissent avec les contenus francophones.

Exemple : La consommation de contenu sur Spotify, qui est principalement musical, diffère significativement de celle de YouTube, qui est plus variée: vidéos, contenu éducatif, divertissement, etc. Ces études aideraient à comprendre ces nuances et à adapter les stratégies de contenu en conséquence.

Collaboration avec les plateformes numériques

Développement de modèles de rémunération

Travailler en collaboration avec des plateformes numériques pour explorer et établir des modèles de rémunération innovants qui soutiennent les créateurs de contenu. Cela pourrait inclure des partages de revenus adaptés, des subventions directes ou encore des incitatifs spécifiques pour la production de contenu en français.

Reconnaissance de la création de contenu

Valorisation de la création de contenu

Reconnaître officiellement la création de contenu comme un moteur essentiel à la propulsion de la culture francophone québécoise. Cela pourrait se traduire par des reconnaissances publiques, des prix et des soutiens gouvernementaux pour les projets qui contribuent significativement à la culture francophone.

Ces propositions visent à créer un écosystème culturel dynamique où la création, la diffusion, et la consommation de contenu francophone québécois sont non seulement encouragées mais aussi structurées de manière à maximiser leur impact culturel et économique. En investissant dans l'éducation et les outils pour les créateurs et autres acteurs du milieu culturel québécois francophone, en assurant une représentation inclusive, en analysant les tendances de consommation, en collaborant à de meilleures conditions de rémunération et en valorisant la création de contenu, l'ACRÉA espère renforcer la position de la culture québécoise dans le monde numérique.

Conclusion

Ce mémoire a exploré les divers aspects et défis de la découvrabilité des contenus culturels francophones dans le contexte numérique actuel. L'ACRÉA a souligné l'importance d'une approche intégrée qui prend en compte non seulement les besoins des créateurs de contenu mais aussi les attentes des consommateurs. Les propositions avancées visent à établir un cadre légal dynamique, qui non seulement protège, mais valorise et promeut la culture francophone québécoise dans toutes ses formes. L'engagement de l'ACRÉA envers ce but reste ferme et nous espérons que nos recommandations guideront les politiques publiques pour enrichir la présence de notre culture dans le paysage numérique mondial.

Résumé:

Stratégies proposées

L'ACRÉA suggère que le gouvernement investisse directement dans les créateurs de contenu francophone plutôt que d'imposer des normes réglementaires rigides. Cette approche inclut :

- **Visibilité accrue sur les plateformes numériques** : Encourager des partenariats stratégiques avec des plateformes de diffusion pour augmenter la visibilité du contenu francophone.
- **Valorisation des créateurs** : Reconnaître et promouvoir le rôle des créateurs dans l'enrichissement de la culture québécoise, en groupant les acteurs culturels pour qu'ils promeuvent ensemble leur travail.
- **Soutien linguistique** : Offrir des ressources et des outils pour aider les créateurs à produire du contenu de qualité en français, y compris des programmes de formation reconnus.
- **Subventions et aides financières** : Proposer des subventions spécifiques pour les projets de création numérique, facilitant ainsi l'essor de la création de contenu diversifié et représentatif.

Rôle du Commissaire à la langue française

Plutôt que de réguler, l'ACRÉA propose que le Commissaire à la langue française coordonne et facilite l'application des initiatives de soutien à la découvrabilité, servant de pont entre les créateurs, les plateformes et les institutions.